

Intitulé : **Approfondissement Lignes Aériennes**

Code formation : **S067**

Durée formation : **28 Heures**

1 - Objectif de la formation :

- Caractériser le comportement mécanique et thermique des câbles y compris les câbles à faible dilatation.
- Réaliser les différents calculs sur l'équilibre des câbles et les phénomènes physiques en découlant.
- Identifier la méthodologie de remplacement des conducteurs existants.
- Optimiser les renforcements/remplacements des structures nécessaires lors d'un remplacement de câble.
- Identifier les contraintes environnementales, les contraintes techniques des phases travaux ou des phases transitoires, ayant un impact sur le projet.
- Définir les hypothèses administratives et techniques à utiliser.
- Analyser l'état des lieux d'une liaison aérienne et déterminer les diagnostics complémentaires nécessaires, dans le cadre d'une réhabilitation des ouvrages.
- Se prononcer sur le choix des solutions optimales de réhabilitation à réaliser (conducteurs, pylônes treillis, embases...).

2 - Contenu de la formation :

THEMES

- Calculs de lignes.
- Comportement des câbles y compris ceux à faible dilatation.
- Référentiel technique et administratif applicable.
- Détermination des choix technico économiques possibles dans le cadre d'un cas concret de remplacement de câbles existants par des ACSS sur un ouvrage 400kV.

3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

Le stage est ouvert aux salariés travaillant dans la spécialité des Lignes Aériennes.

Prérequis :

A minima avoir effectué les stages S047 et S057 avec une pratique d'au moins 2 à 3 années ou un niveau équivalent.

4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Savoir utiliser et mettre à jour le Système d'Information de description du patrimoine ;
- Connaître les règles de dimensionnement, de construction, de réhabilitation et de sécurisation des liaisons aériennes ;
- Savoir recueillir et analyser les informations afin d'élaborer un diagnostic sur l'état d'une liaison aérienne ;

- 
- Savoir élaborer une Cible Technique et Financière (liée à un projet d'Ingénierie) sur la base d'un cahier des charges.

5 - Modalité d'évaluation :

Evaluation individuelle des acquis en fin de stage.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.